Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No. 72 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 18 FEVRIER.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

L'Affaire de l'Oregon.

Washington, 17 fév.—MM. Merrick, Hoadley et Green discutent l'affaire de l'Oregon devant la commission arbitrale. Se reposant sur la lettre de la loi, comme l'ont fait les arbitres, ils espèrent pouvoir amener ceux dont ils ont à leur cause leur opinion, bien que la violation bien constatée du peuple de l'Oregon ne sera pas annulée.

La commission arbitrale et les démocrates

Washington, 17 fév.—Les démocrates du Congrès ont eu une conférence hier soir chez Mr Hewitt, et ils ont décidé qu'ils ne feraient rien qui fut contraire à la dignité d'un grand parti.

La réunion chez le colonel Pelton a été moins conciliante.

L'opinion générale est qu'il sera permis à la commission de compléter son œuvre.

Renvoi à Washington.

La masse de documents apportée à Washington par Honoré, a quatre pieds de long, deux de large et deux de profondeur. Ces paperasses sont maintenant inutiles, à moins qu'on ne veuille s'en servir pour la question du gouvernement local de l'Etat de la Louisiane.

Explications au sujet de l'Oregon.

Washington, 17 fév.—M. Kelly, de l'Oregon, a soumis quelques explications personnelles au Sénat, relativement aux télégrammes dont a pris connaissance la Comité des Priviléges et Elections. Il a nié qu'il eut jamais cherché à corrompre à prix d'argent un docteur républicain de l'Oregon et a dit qu'il n'avait nulle connaissance des télégrammes en question. Il a signé, il est vrai, une dépêche en chiffres pour M. Patrick, mais celui-ci lui avait dit qu'on demandait simplement à M. W. T. Pelton dix mille piastres pour payer les avocats chargés de l'affaire de l'Oregon.

Ajournement de la Chambre à lundi.

Washington, 17 fév.—La Chambre a voté une résolution portant qu'elle recevrait le Sénat lundi, à 11 heures du matin, pour délibérer sur la décision de la commission arbitrale.

CHAMBRE.

Washington, 17—Mr Lamar présente une résolution ordonnant au secrétaire d'informer le Sénat que la Chambre sera prête à le recevoir lundi à 11 heures pour continuer le compte des votes. Adopté par 153 contre 111.

Sur motion de Lamar, la Chambre, par un vote de 149 contre 107, s'est ajournée à lundi à 10 heures. Le caucus démocratique a été annoncé pour 7 heures et demie ce soir.

SÉNAT.

Une communication du juge Clifford, contenant la décision de la commission sur l'affaire de la Louisiane, est reçue.

Mr Kelly, de l'Oregon, fait une déclaration semblable à celle envoyée par le télégraphe hier soir, mais plus développée, et qui l'exonère entièrement.

Il a lu le télégramme qui suit :

Salem, 16 février 1876.

A l'hon. James K. Kelly, Washington.

Niez que j'ai envoyé aucun télégramme à Tilden. Je n'ai jamais envoyé un chiffre en ma vie.

Signé L. F. GROVER.

Une discussion générale a lieu on l'on s'accuse de fraude mutuelle. M. Bogy parle de la procédure devant la commission électorale et dit que la commission, dans l'affaire de la Floride, avait posé deux règles pour sa conduite—la première, qu'elle ne rechercherait rien de ce qui avait transpiré avant le retour fait par le gouverneur, excepté en ce qui touchait à l'éligibilité des électeurs.

Sa décision laissant la question ouverte à l'enquête par un vote de 8 contre 7. Tout le pays a cru en conséquence que la même règle serait appliquée à la Louisiane. Qui, dans le monde, aurait pu douter de l'application de cette règle, puisqu'elle avait été mise en vigueur dans l'affaire de l'Etat de la Floride? Et cependant cette décision a été cassée hier même. Nous savons qu'un membre de cette commission a changé hier sa position sur ce sujet, et s'il était compétent pour l'Etat de la Floride de prendre les retours pour examiner si les électeurs étaient ou n'étaient pas éligibles, sous la Constitution des Etats Unis, quand la motion a été faite par le sénateur du Delaware (Bayard) d'appliquer la même règle à la Louisiane, la décision a été changée.

Monsieur, les noms de Jeffreys et de Marlborough sont venus à nous, entachés de déshonneur et de honte, parce qu'ils avaient corrompu les juges, et le nom de cet homme qui a changé son vote dans cette commission, le juge Bradley, passera déshonoré à la postérité. Son nom sera associé avec les noms de Marlborough et de Jeffreys, et il ne sera jamais prononcé sans un sifflet de tous les honnêtes gens de ce pays.

Mr Morton dit qu'il a entendu avec regret les remarques faites par le sénateur du Missouri, à l'égard du juge Bradley. Si ce sénateur eut entendu les discussions de la commission électorale comme lui, (Mr Morton) il ne se serait pas livré à ces remarques. Le temps viendra où l'opinion des membres de la commission sera publiée et le sénateur verra alors qu'il a commis une injustice envers un juge capable et consciencieux.

Jeu de Bourse.

Washington, 17—Un citoyen de la Louisiane, qui se trouve ici, (ce citoyen l'a télégraphe ne le dit pas.) rapporte qu'il a reçu de principaux banquiers de New-York une communication disant qu'ils ont reçu ordre de vendre de fortes sommes et consolidés de la Louisiane pour le compte de capitalistes européens qui, en apprenant le résultat de la Floride, ont pensé que les élections de la Louisiane tourneraient le même résultat.

Ces capitalistes pensent que Mr. Packard sera soutenu ce qui nuira au crédit de l'Etat, tandis qu'avec Nicholls ce crédit se serait affermi. (La dette consolidée, garantie par un vote constitutionnel, n'a rien à craindre de l'avènement de Mr. Packard ni de l'avènement de qui que ce soit.)

Le sénateur Gordon a paru hier et aujourd'hui au Sénat; mais il est encore trop faible pour s'occuper des affaires publiques. Ses médecins lui conseillent de retourner chez lui ou d'aller à la campagne.

Causes démocratiques.

Washington, 17—Le caucus démocrati que de la Chambre et du Sénat a adopté ce soir ce qui suit et en autorise la publication :

Résolu, que le compte du vote électoral contiendra sans opposition dilatoire à l'exécution de l'acte du Congrès créant la commission électorale dont la décision sera régie et mise conformément au jugement de la dite loi, mais cette résolution est accompagnée de la solennelle protestation du parti démocrate contre les violations notoires de la loi, de la justice et de la vérité, contenues dans les décisions de la majorité dans les affaires de la Floride et de la Louisiane.

La résolution adoptée a été un substitut présenté par Mr. Reagan, du Texas, à un autre qui était devant le caucus et dont le texte n'a pas transpiré. La protestation est sous la forme d'un amendement présenté par Bright, du Tennessee. Vote 66 contre 40.

Duncan F. Kenner et Wells.

Duncan F. Kenner a été interrogé par le Comité des Priviléges et Pouvoirs. Il a déclaré que loin d'avoir proposé à Wells de le payer pour que celui-ci reconnaît le résultat véritable de l'élection de Louisiane, dites Wells, au contraire, qui lui a dit, dans le cours d'une longue conversation, qu'il devait faire récompense.

Le président du Returning Board n'avait pas fixé de chiffre, disant qu'il devait consulter Anderson. Dans une entrevue subséquente, Wells dit qu'Anderson voulait un demi-million de dollars. Kenner répondit que c'était ridicule, et Wells le pria d'attendre encore quelques jours. Un peu plus tard, Wells dit à Kenner qu'il ne pouvait proclamer le résultat de l'élection présidentielle tel qu'il existait en réalité, mais que si on lui donnait deux cent mille piastres comme il l'avait arrangé, il arrangerait de manière à assurer assez de votes à Nicholls pour que ce dernier fût élu gouverneur. Kenner répondit qu'il n'avait pas deux cent mille piastres à lui donner, et l'affaire en resta là.

Duncan F. Kenner devant le comité des Priviléges.

Washington, 17—Mr. Duncan F. Kenner, de la Nile-Orléans, a été interrogé ce matin par le comité des priviléges de la Chambre. Il a dit que le gouverneur Wells avait fait une déclaration contradictoire à la vérité en témoignant que lui (Kenner) lui avait offert un pot de vin pour jeter le vote de la Louisiane en faveur de Tilden. L'entrevue fut d'abord confidentielle et rien n'aurait pu le décider à violer le secret et Wells ne l'eut pas violé lui-même le premier.

Il reconnaît Wells dans la rue le 17 novembre, et lui dit qu'il serait bien aise de lui parler des élections. C'était un fait bien reconnu que le gouv. Nicholls avait emporté l'Etat. Mais on craignait qu'on ne lui permît pas d'occuper son siège.

Wells répondit qu'il était prêt à parler franchement et qu'il ne voulait pas perdre l'estime de ses vieux amis.

Je lui dis qu'il n'y avait rien que son honnêteté ne lui permettrait, que l'on d'eux dernières élections et contre aucun et irréprochable; les partisans ne forment pas d'un mauvaise affaire, la plus grosse que j'ai jamais entreprise.

Wells me répondit, lui dit-je, qu'il voudrait mieux recevoir une faible récompense pour bien ce qui est juste, qu'une forte somme pour commettre une iniquité?

Il répondit et dit qu'il était plus fidèle de diriger Nicholls du gouvernement.

Je lui dit qu'il n'y avait pas de mal à ce que, si le peuple de la Louisiane le voulait, il le fît lui-même.

Après quelques conversations il dit finalement qu'il était rich d'un avoir de cinquante mille dollars.

Le témoin lui dit que l'anxiété venait du fait que quatre années de plus de mauvais gouvernement et d'un gouvernement qui ne vivait pas par les moyens légitimes, causeraient peut affaires au tort irréparable, et qu'il devait bien en peser les conséquences.

Wells répondit qu'il ne voulait faire aucun mal, mais qu'il était homme de parti et qu'il ne pourrait rompre avec son parti dans qu'il en résultât pour lui de grande inconvénients pécuniaires. Il dit qu'il serait obligé de renoncer à sa place.

Je lui demandai quelle place M. Packard pourrait lui donner pour faire compensation.

Il répondit qu'on ne lui avait promis aucune place, et qu'il n'en voulait aucune; qu'il était trop vieux, ayant 55 ans, mais que la compensation directe qu'il attendait le mettrait, espérait-il, à même de retourner chez lui et d'y passer en paix le reste de sa vie.

Il fait que vous me disiez, reprit-je, avec qui vous devez vous consulter, et vous le pouvez, car tout ce qui se passe ici est confidentiel; je veux connaître la personne avec laquelle mon nom sera désormais associé.

Je veux consulter Tom Anderson, dit-il.

Cinq ou six jours après, je rencontrai Mr. Wells. Calvert et Anderson au City Hotel. M. Wells tira de sa poche un paquet de lettres et m'en remit une. Elle n'avait ni adresse ni signature, mais elle disait simplement qu'il était donné de n'avoir pas entendu parler de moi et qu'il voulait savoir ce que cela signifiait. Je lui écrivis deux mots dans une pharmacie de l'autre côté de la rue et je les lui envoyai pendant qu'il était à dîner. La note disait: Je vous verrai dans le chambre après midi.

Après dîner, nous nous rencontrâmes dans la chambre, comme disait la note, et dans cette entrevue nous revînmes sur ce qui avait été dit la première fois. Il dit qu'il ne pourrait rien faire parce que Mr Anderson doutait de mes moyens à payer une somme considérable. Il dit qu'Anderson parlait d'un demi-million. Je lui répondis que c'était ridicule attendu que nous ne voulions qu'une chose juste. Il me dit: Je vous verrai dans quelques jours. Il me vit en effet et nous n'arrêtâmes à rien.

Nous n'eûmes plus d'entrevues de quelques jours, mais vers la fin de novembre, peut-être le 30, nous nous revîmes encore. Il me demanda de dire ce que j'entendais de lui. Je lui dis que je voulais simplement qu'il comptât les votes tels qu'ils avaient été envoyés. Il dit: je ne puis compter tous les votes. Il y a deux ou trois paroisses dont les votes doivent être rejetés, mais je puis laisser seoir de votes pour compiler Nicholls comme élu si vous voulez me remettre de la main à la main $300,000 en billets des E. U.

Je n'ai pas cet argent, lui dis-je. Nous nous séparâmes alors et nous nous rencontrâmes encore après le compte sur la Levée. Nous nous serrâmes la main et il me dit qu'il ne retournerait pas chez lui avant une semaine.

Je lui dis, Wells! Je dois vous exprimer ma surprise et mon regret sincère de ce que vous avez fait. Il se tourna vers moi promptement, me regarda et dit "Que pouvais-je faire? Vous n'aviez pas d'argent."

Je lui répondis: Je pense que vous ne vous êtes pas contenté de promesses, et que tout est bien allé.

Il dit: Il vaut mieux que vous le croyez. Nous nous séparâmes là-dessus et je n'ai pas revu Wells depuis. Nous eûmes quatre entrevues, une dans mon cabinet et les autres au City Hotel. Un cinquième meeting eut lieu sur la levée.

Je parlai de cela à tous les hommes importants du parti que je rencontrai. Mais ils ne voulaient pas payer plus de $5000 chacun et quelques-uns mêmes plus de quelques centaines de piastres.

Le témoin lui dit que l'anxiété venait du fait que quatre années de plus de mauvais gouvernement et d'un gouvernement qui ne vivait pas par les moyens légitimes, causeraient peut affaires au tort irréparable, et qu'il devait bien en peser les conséquences.

Wells répondit qu'il ne voulait faire aucun mal, mais qu'il était homme de parti et qu'il ne pourrait rompre avec son parti dans qu'il en résultât pour lui de grande inconvénients pécuniaires. Il dit qu'il serait obligé de renoncer à sa place.

Je lui demandai quelle place M. Packard pourrait lui donner pour faire compensation.

Il répondit qu'on ne lui avait promis aucune place, et qu'il n'en voulait aucune; qu'il était trop vieux, ayant 55 ans, mais que la compensation directe qu'il attendait le mettrait, espérait-il, à même de retourner chez lui et d'y passer en paix le reste de sa vie.

Il faut que vous me disiez, reprit-je, avec qui vous devez vous consulter, et vous le pouvez, car tout ce qui se passe ici est confidentiel; je veux connaître la personne avec laquelle mon nom sera désormais associé.

Je veux consulter Tom Anderson, dit-il.

Cinq ou six jours après, je rencontrai Mr. Wells. Calvert et Anderson au City Hotel. M. Wells tira de sa poche un paquet de lettres et m'en remit une. Elle n'avait ni adresse ni signature, mais elle disait simplement qu'il était donné de n'avoir pas entendu parler de moi et qu'il voulait savoir ce que cela signifiait. Je lui écrivis deux mots dans une pharmacie de l'autre côté de la rue et je les lui envoyai pendant qu'il était à dîner. La note disait: Je vous verrai dans le chambre après midi.

Après dîner, nous nous rencontrâmes dans la chambre, comme disait la note, et dans cette entrevue nous revînmes sur ce qui avait été dit la première fois. Il dit qu'il ne pourrait rien faire parce que Mr Anderson doutait de mes moyens à payer une somme considérable. Il dit qu'Anderson parlait d'un demi-million. Je lui répondis que c'était ridicule attendu que nous ne voulions qu'une chose juste. Il me dit: Je vous verrai dans quelques jours. Il me vit en effet et nous n'arrêtâmes à rien.

Nous n'eûmes plus d'entrevues de quelques jours, mais vers la fin de novembre, peut-être le 30, nous nous revîmes encore. Il me demanda de dire ce que j'entendais de lui. Je lui dis que je voulais simplement qu'il comptât les votes tels qu'ils avaient été envoyés. Il dit: je ne puis compter tous les votes. Il y a deux ou trois paroisses dont les votes doivent être rejetés, mais je puis laisser seoir de votes pour compiler Nicholls comme élu si vous voulez me remettre de la main à la main $300,000 en billets des E. U.

Je n'ai pas cet argent, lui dis-je. Nous nous séparâmes alors et nous nous rencontrâmes encore après le compte sur la Levée. Nous nous serrâmes la main et il me dit qu'il ne retournerait pas chez lui avant une semaine.

Je lui dis, Wells! Je dois vous exprimer ma surprise et mon regret sincère de ce que vous avez fait. Il se tourna vers moi promptement, me regarda et dit "Que pouvais-je faire? Vous n'aviez pas d'argent."

Je lui répondis: Je pense que vous ne vous êtes pas contenté de promesses, et que tout est bien allé.

Il dit: Il vaut mieux que vous le croyez. Nous nous séparâmes là-dessus et je n'ai pas revu Wells depuis. Nous eûmes quatre entrevues, une dans mon cabinet et les autres au City Hotel. Un cinquième meeting eut lieu sur la levée.

Je parlai de cela à tous les hommes importants du parti que je rencontrai. Mais ils ne voulaient pas payer plus de $5000 chacun et quelques-uns mêmes plus de quelques centaines de piastres.

Je parlai de cela à tous les hommes importants du parti que je rencontrai. Mais ils ne voulaient pas payer plus de $5000 chacun et quelques-uns mêmes plus de quelques centaines de piastres.

Le témoin lui dit que l'anxiété venait du fait que quatre années de plus de mauvais gouvernement et d'un gouvernement qui ne vivait pas par les moyens légitimes, causeraient peut affaires au tort irréparable, et qu'il devait bien en peser les conséquences.

Wells répondit qu'il ne voulait faire aucun mal, mais qu'il était homme de parti et qu'il ne pourrait rompre avec son parti dans qu'il en résultât pour lui de grande inconvénients pécuniaires. Il dit qu'il serait obligé de renoncer à sa place.

Je lui demandai quelle place M. Packard pourrait lui donner pour faire compensation.

Il répondit qu'on ne lui avait promis aucune place, et qu'il n'en voulait aucune; qu'il était trop vieux, ayant 55 ans, mais que la compensation directe qu'il attendait le mettrait, espérait-il, à même de retourner chez lui et d'y passer en paix le reste de sa vie.

Il faut que vous me disiez, reprit-je, avec qui vous devez vous consulter, et vous le pouvez, car tout ce qui se passe ici est confidentiel; je veux connaître la personne avec laquelle mon nom sera désormais associé.

Je veux consulter Tom Anderson, dit-il.

Cinq ou six jours après, je rencontrai Mr. Wells. Calvert et Anderson au City Hotel. M. Wells tira de sa poche un paquet de lettres et m'en remit une. Elle n'avait ni adresse ni signature, mais elle disait simplement qu'il était donné de n'avoir pas entendu parler de moi et qu'il voulait savoir ce que cela signifiait. Je lui écrivis deux mots dans une pharmacie de l'autre côté de la rue et je les lui envoyai pendant qu'il était à dîner. La note disait: Je vous verrai dans le chambre après midi.

Après dîner, nous nous rencontrâmes dans la chambre, comme disait la note, et dans cette entrevue nous revînmes sur ce qui avait été dit la première fois. Il dit qu'il ne pourrait rien faire parce que Mr Anderson doutait de mes moyens à payer une somme considérable. Il dit qu'Anderson parlait d'un demi-million. Je lui répondis que c'était ridicule attendu que nous ne voulions qu'une chose juste. Il me dit: Je vous verrai dans quelques jours. Il me vit en effet et nous n'arrêtâmes à rien.

Nous n'eûmes plus d'entrevues de quelques jours, mais vers la fin de novembre, peut-être le 30, nous nous revîmes encore. Il me demanda de dire ce que j'entendais de lui. Je lui dis que je voulais simplement qu'il comptât les votes tels qu'ils avaient été envoyés. Il dit: je ne puis compter tous les votes. Il y a deux ou trois paroisses dont les votes doivent être rejetés, mais je puis laisser seoir de votes pour compiler Nicholls comme élu si vous voulez me remettre de la main à la main $300,000 en billets des E. U.

Je n'ai pas cet argent, lui dis-je. Nous nous séparâmes alors et nous nous rencontrâmes encore après le compte sur la Levée. Nous nous serrâmes la main et il me dit qu'il ne retournerait pas chez lui avant une semaine.

Je lui dis, Wells! Je dois vous exprimer ma surprise et mon regret sincère de ce que vous avez fait. Il se tourna vers moi promptement, me regarda et dit "Que pouvais-je faire? Vous n'aviez pas d'argent."

Je lui répondis: Je pense que vous ne vous êtes pas contenté de promesses, et que tout est bien allé.

Il dit: Il vaut mieux que vous le croyez. Nous nous séparâmes là-dessus et je n'ai pas revu Wells depuis. Nous eûmes quatre entrevues, une dans mon cabinet et les autres au City Hotel. Un cinquième meeting eut lieu sur la levée